

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3901-2014

Date : 24 octobre 2014

HEURE	REMARQUES
9 h	Reprise de l'audience du 23 octobre 2014
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h	Argumentation de SÉ-AQLPA par M ^e Dominique Neuman
10 h 06	Fin de l'argumentation de SÉ-AQLPA par M ^e Dominique Neuman
10 h 07	M ^e Raphaël Lescop (UMQ) dépose : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Différentes demandes d'intervention déposées au dossier R-3879-2014, non cotées ➤ Extraits du <i>Droit administratif</i> du professeur Patrice Garant, Éditions Yvon Blais, 5^e édition, 2004, non cotés
10 h 08	Argumentation de l'UMQ par M ^e Raphaël Lescop
10 h 51	Fin de l'argumentation de l'UMQ par M ^e Raphaël Lescop
10 h 52	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 10
11 h 10	Reprise de l'audience
11 h 10	Réplique de Gaz Métro par M ^e Éric Dunberry
12 h 29	M ^e Dunberry cède sa place à M ^e Marie-Christine Hivon
12 h 29	M ^e Hivon (Gaz Métro) dépose : Décision de la Commission des lésions professionnelles en date du 18 septembre 2014 – <i>René Perron ltée et C.P.Q.M.C. international et als.</i> , non cotée
12 h 30	Réplique de Gaz Métro par M ^e Hivon
12 h 38	Fin de la réplique de Gaz Métro par M ^e Hivon
12 h 38	M ^e Dominique Neuman (SÉ-AQLPA) indique être en accord avec la rectification apportée par M ^e Hivon au plan d'argumentation de SÉ-AQLPA
12 h 40	Remerciements. Fin de l'audience. La Régie entame son délibéré
	<i>Johanne Le huis</i> , greffière-audicière



PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 24 OCTOBRE 2014

DOSSIER : R-3901-2014

**Demande de révision par Société en commandite Gaz Métro
de la décision D-2014-102**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : Mme Louise Pelletier (Présidente de la formation), de même que Mme Diane Jean et M. Bernard Houle

Le procureur de la Régie est M^c Pierre Rondeau

La requérante est :

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (SCGM)
Représentée par M^c Éric Dunberry et M^c Marie-Christine Hivon

Les intervenants sont :

L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)
Représentée par M^c Guy Sarault *absent*

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par M^c André Turmel *présent*

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES et ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)
Représenté par M^c Dominique Neuman *présent*

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)
Représentée par M^c Raphaël Lescop *présent*

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

DÉBUT: 9 h

FIN: 12 h 40

